SAINT OLIVE GESTION

ANQUIERS PRIVĖS DEPUIS 1809





Rapport Semestriel 30 juin 2025

BSO BIO SANTE

FR0013332962 PART I FR0007005764 PART C

NATURE
TYPE
SOCIETE DE GESTION
DELEGATION DE GESTION

OPCVM
FCP
SAINT OLIVE GESTION
NEANT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025 PART I	136 092.91 €
Valeur liquidative au 30/06/2025 Part C	1 069.13 €
Nombre de parts en circulation au 30/06/2025 Part I	498
Nombre de parts en circulation au 30/06/2025 Part C	106 226

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO BIO SANTE (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO BIO SANTE (le Fonds)

Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN FR0007005764 - BSO BIO SANTE C (la Part)

Site internet : www.banquesaintolive.com

Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/1996 et lancé le 23/12/1996.

OBJECTIF

Classification AMF: Actions internationales

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI World Health Care en euro, calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés du secteur de la santé produisant des médicaments et des dispositifs médicaux pour thérapies humaines. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement Refinity Global Healthcare (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers d'investissement (Refinity Global Healthcare), lequel est amputé de 30% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP pa

L'OPCVM est investi au minimum à 60 % sur les marchés nord-américains, européens (zone euro ou non) et à titre accessoire sur les marchés asiatiques réglementés. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le fonds étant investi structurellement en actions américaines, suisses, et d'autres pays non membres de la Zone Euro, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 100% de l'actif net. L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (parts de capitalisation). Zone d'investissement : Monde

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque de change

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

∟a période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 380 €	5 000 €
Scenario de tensions	Rendement annuel moyen	-36,2%	-12,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 760 €	6 880 €
Sceriario delavorable	Rendement annuel moyen	-32,4%	-7,2%
0-4	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 450 €	11 970 €
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	-5,5%	3,7%
O-francis formalis	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 130 €	14 370 €
Scénario favorable	Rendement annuel moyen	11,3%	7,5%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	997 €	2 458 €
Incidence des coûts annuels **	10,0%	3,9%

^{*} La période détention recommandée est de 5 ans

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la	Si vous sortez après 1 an		
Coûts d'entrée	4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 400 EUR	
Coûts de sortie	4% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 400 EUR	
Coûts récurrents prélevés chaque	e année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,98% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 198 EUR	
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	e Jusqu'à 15 EUR	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe nour ce produit	0 FUR	

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,6 % avant déduction des coûts et de 3,7% après cette déduction

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO BIO SANTE (Part I)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO BIO SANTE (le Fonds)

Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN FR0013332962 - BSO BIO SANTE I (la Part)

Site internet : www.banquesaintolive.com

Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 30/04/2018 et lancé le 16/05/2018.

OBJECTIF

Classification AMF: Actions internationales

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI World Health Care en euro, calculé dividendes net réinvestis. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active en sélectionnant des actions de sociétés du secteur de la santé produisant des médicaments et des dispositifs médicaux pour thérapies humaines. Outre l'analyse financière des valeurs, il est assuré pour ce FCP une analyse extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui peuvent impacter la sélection des titres en portefeuille, dans le respect des exigences du label français ISR. La société de gestion considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance et de réduction des risques et notamment du risque de durabilité. Le FCP s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement Refinity Global Healthcare (approche dite "best in universe"). Au sein de l'univers sélectionné, le FCP peut investir dans des entreprises, à l'exception de celles qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (charbon, tabac, armes controversées). Afin de répondre aux exigences liées à l'investissement socialement responsable, au moins 90% des titres du portefeuille font l'objet d'une analyse du risque ESG (en pourcentage de l'actif net ou en nombre de lignes, hors liquidités). La méthodologie d'analyse extra-financière appliquée au FCP a vocation à intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises. Toutefois, la difficulté d'anticiper les potentielles controverses peut conduire à réviser a posteriori l'opinion formulée sur la qualité ESG d'une entreprise en portefeuille. Ainsi, l'analyse des entreprises peut varier dans le temps. Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers d'investissement (Refinity Global Healthcare), lequel est amputé de 30% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP pa

L'OPCVM est investi au minimum à 60 % sur les marchés nord-américains, européens (zone euro ou non) et à titre accessoire sur les marchés asiatiques réglementés. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 10 % en obligations et titres de créance négociables sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le fonds étant investi structurellement en actions américaines, suisses, et d'autres pays non membres de la Zone Euro, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change peut porter sur 100% de l'actif net. L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (parts de capitalisation). Zone d'investissement : Monde

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans le prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque de change

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 780 €	5 320 €
Scenario de tensions	Rendement annuel moyen	-32,2%	-11,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 190 €	7 320 €
Scenario delavorable	Rendement annuel moyen	-28,1%	-6,0%
0-1	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 140 €	13 200 €
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	1,4%	5,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 930 €	15 610 €
Scenario favorable	Rendement annuel moyen	19,3%	9,3%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	263 €	980 €
Incidence des coûts annuels **	2,6%	1,5%

^{*} La période détention recommandée est de 5 ans

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie Si vous sortez après 1 an			
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR	
Coûts de sortie	0,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 50 EUR	
Coûts récurrents prélevés chaque	e année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 99 EUR	
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	e Jusqu'à 15 EUR	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe nour ce produit	0 FUR	

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du iour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

^{**} Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,2 % avant déduction des coûts et de 5,7% après cette déduction

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

L'année 2025 a démarré sur une tendance nettement plus positive pour les marchés européens, notamment la France, que 2024.

Tout d'abord, la perspective de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et des publications de sociétés en majorité supérieures aux attentes ont permis une nette surperformance européenne avec des hausses de plus de 10% alors que les indices américains passaient rapidement dans le rouge.

Globalement, en termes sectoriels, la consommation, notamment le luxe et l'alimentation, la santé et le secteur bancaire reprenaient des couleurs, tout comme les valeurs de défense et certaines industrielles cycliques, tandis que l'automobile et sauf exception les valeurs de technologie étaient pénalisées.

Mais le plan de relance annoncé par l'Allemagne fin février a entraîné une hausse des taux longs (40 points de base sur le 10 ans) qui a amené une première correction des marchés actions début mars. Parallèlement, le marché américain a accentué sa baisse suite à des indicateurs avancés et des indices de confiance dénotant un net ralentissement de la croissance. En outre, la situation géopolitique a recommencé à s'enliser avec de nouvelles exigences de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, la reprise des « exercices militaires » chinois autour de Taïwan et des menaces de la part de Poutine, sans oublier le conflit israélo-palestinien qui n'est pas résolu.

La volatilité s'est encore accélérée avec l'annonce d'une nouvelle salve de hausse des tarifs douaniers pour le 2 avril, dont l'estimation donnée autour de 20%, finalement largement au-dessus, voire spectaculaire pour de nombreux pays, ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance mondiale, ainsi que sur l'inflation, des hausses de prix compensatoires devant être également envisagées par les entreprises.

Le seul point positif résultant de tout ceci est la reprise de la baisse des taux longs et l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes y compris aux Etats-Unis malgré les risques inflationnistes.

Les indices actions ont donc corrigé de l'ordre de 4% en mars, revenant à une hausse de l'ordre de 5% en Europe sur le trimestre et atteignant une baisse de près de 5% pour le S&P 500 et de 10% sur le Nasdaq, à laquelle s'ajoute une baisse du dollar de 4% environ.

Les marchés ont été extrêmement chahutés en avril du fait des voltes-faces de Donald Trump sur les droits de douane essentiellement.

Après l'annonce de hausses inimaginables le 2 avril, le Président américain les a finalement suspendus pour 3 mois le 9 avril , avant d'engager diverses discussions bilatérales sur tous les sujets. Les marchés se sont donc effondrés de 10 à 15% avant de reprendre plus des deux tiers de cette baisse sur la fin du mois. Le marché américain (S&P 500) n'en reste pas moins en baisse de plus de 5% depuis le début de l'année et de 15% en euro, le MSCI monde de 10% en euro et les indices européens ont ramené leur hausse entre 2 et 5 %.

Les taux longs ont fini par se détendre à nouveau et les spreads de crédit ont réalisé un pic temporaire de l'ordre de 150 points de base avant de retrouver des niveaux proches de 300 sur le Cross-over 3-5, dans la ligne du comportement du marché actions. Les publications de résultats continuent à ne pas être spécialement décevantes mais l'incertitude entraine le consensus des prévisions à la baisse.

Au cours du mois de mai, les marchés sont restés soumis aux voltes-faces du Président américain : moratoire de 90 jours accordé à la Chine, nouvelles menaces de taxes douanières à 50% contre l'Union Européenne, pour le moment décalées au 9 juillet, entre autres..

Néanmoins, ce sont principalement les marchés obligataires qui en ont subi les conséquences, avec une remontée des taux 10 ans américains de plus de 20 points de base et une pentification des courbes de rendement.

Par ailleurs, l'inflation reste maîtrisée et la saison des résultats a été moins mauvaise que prévu, notamment aux Etats-Unis. Les indices actions sont donc remontés significativement (Etats-Unis 6 à 9 % en dollar, Europe de l'ordre de 4%). La défense, les banques et la construction ont mené le jeu, tandis que l'automobile, les pétrolières et la santé sont en queue de peloton.

La volatilité a continué à dominer sur les marchés au mois de juin mais les indices actions ont terminé le semestre sur une tendance positive. Le STOXX 600 s'inscrit à +6,6% à fin juin et le CAC 40 de 3,9% sur 6 mois, encore pénalisé par le poids des valeurs de croissance. Le S&P 500 est en hausse de 5,5%, pour l'essentiel regagné en juin, mais avec un dollar qui poursuit sa chute à 13% par rapport à l'Euro depuis le début de l'année, dont 3% sur le mois de juin.

La BCE a de nouveau baissé ses taux directeurs tandis que la Réserve Fédérale maintenait le statu quo malgré la pression de Donald Trump. Les signes de ralentissement économique et une inflation qui reste sage malgré les conflits au Moyen-Orient ont permis aux taux obligataires et aux spreads de crédit de rester relativement bien orientés.

POLITIQUE DE GESTION

Le premier semestre 2025 s'achève sur une baisse de -8,68% pour la part P, et de -8,23% pour la part I.

Les fondamentaux sont toujours aussi solides, les opérations de M&A repartent, mais ce sont les potentiels effets négatifs de la politique américaine et les montants prohibitifs des droits de douane pouvant être décidés par le Président Trump qui ont inquiété les investisseurs.

Au 30 juin 2025, le portefeuille se répartit de la façon suivante :

- Répartition géographique
 - o 53,30 % USA
 - o 39,92 % Europe
 - o 4,36 % Japon
 - o 1,85 % Chine
- Répartition sectorielle

> Pharma: 34.99%

Biotech : 23.42%

Bio Pharma: 13.74%

Medtech: 23.29%

Dans cet environnement compliqué, les opérations ont été peu nombreuses : Intuitive Surgical, Eli Lilly et Halozyme ont été allégées, Evotec et Medincell renforcés, alors qu'aucune ligne n'était cédée.

La stratégie d'investissement reste centrée sur l'innovation. Nous restons principalement exposés sur l'oncologie, les maladies rares et les maladies auto immunes qui offrent toujours de belles perspectives de création de valeur avec les technologies autour de l'ARN et de la thérapie génique.

AUTRES INFORMATIONS

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

Fideliance Rhône-Alpes

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 30 juin 2025

BSO BIO SANTE

Organisme de placement collectif constitué sous forme de Fonds Commun de Placement Siège social : 84 Rue Duguesclin 69006 LYON

Société de gestion : SAINT OLIVE GESTION 84 Rue Duguesclin 69006 LYON Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif BSO BIO SANTE, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.411-125 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon Le 24 septembre 2025

FIDELIANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes



ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du l de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	180 316 004,52
b) Avoirs bancaires	1 128 892,61
c) Autres actifs détenus par l'OPC	151 398,55
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	181 596 295,68
e) Passif	-252 344,97
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	181 343 950,71

^(*) Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
BSO BIO SANTE C en EUR	С	113 569 679,09	106 226,00000	1 069,13
BSO BIO SANTE I en EUR	С	67 774 271,62	498	136 092,91



ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
 A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. 	26,51	26,48
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le réglement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	72,92	72,82
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du l de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

^(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine





^(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Dollar Us	USD	105 694 357,61	58,28	58,20
Euro	EUR	36 011 204,55	19,86	19,83
Franc Suisse	CHF	17 378 524,97	9,58	9,57
Livre Sterling	GBP	9 535 833,90	5,26	5,25
Yen Japonais	JPY	7 920 089,82	4,37	4,36
Couronne Danoise	DKK	3 775 993,67	2,08	2,08
TOTAL		180 316 004,52	99,43	99,29

^(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine





^(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
ETATS-UNIS	51,69	51,62
FRANCE	11,75	11,74
SUISSE	10,90	10,88
ROYAUME-UNI	5,26	5,25
JAPON	4,37	4,36
DANEMARK	4,35	4,35
PAYS-BAS	3,52	3,52
BELGIQUE	3,09	3,08
ALLEMAGNE	2,36	2,36
IRLANDE	1,44	1,43
HONG-KONG	0,71	0,71
TOTAL	99,43	99,29

^(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine



^(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

 $^{(^{\}star})$ Se reporter au f) de l'état du patrimoine





^(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

	Mouvements (en montant)	
Eléments du portefeuille titres	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	521 131,90	1 188 551,31
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	4 039 449,82
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du l de l'article R. 214- 11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00





INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			180 316 004,52	99,43
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			180 316 004,52	99,43
Biotechnologie			47 713 248,97	26,31
ABIVAX SA	EUR	150 000	996 000,00	0,55
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	USD	17 500	4 867 533,85	2,68
AMGEN INC	USD	20 500	4 882 230,51	2,69
ARGEN-X SE - W/I	EUR	7 500	3 523 500,00	1,94
ARVINAS INC	USD	100 000	627 785,48	0,35
BASILEA PHARMACEUTICA-REG	CHF	60 000	3 013 607,77	1,66
BAVARIAN NORDIC A/S	DKK	50 000	1 132 228,47	0,62
BEIGENE LTD-ADR	USD	10 000	2 064 783,03	1,14
BIOGEN INC	USD	12 000	1 285 493,12	0,71
CELLECTIS	EUR	85 000	108 800,00	0,06
GALAPAGOS NV	EUR	42 500	1 009 800,00	0,56
GENMAB A/S	DKK	15 000	2 643 765,20	1,46
GILEAD SCIENCES INC	USD	70 000	6 619 810,21	3,65
IONIS PHARMACEUTICALS INC	USD	100 000	3 370 082,10	1,86
MERUS NV	USD	35 000	1 570 316,66	0,87
MODERNA INC	USD	50 000	1 176 671,29	0,65
OSE IMMUNO	EUR	160 000	817 600,00	0,45
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	6 000	2 686 853,61	1,48
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	14 000	5 316 387,67	2,93
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 297 731,10	1,82
HALOZYME THERAPEUTICS INC	USD	72 500	3 216 931,44	1,78
SANGAMO THERAPEUTICS INC	USD	175 000	80 799,66	0,04
Equipements et fournitures médicaux			44 608 739,02	24,60
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	55 000	6 380 680,24	3,52
ALCON INC	CHF	20 000	1 501 989,82	0,83
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	70 000	1 807 953,94	1,00
BECTON DICKINSON AND CO	USD	14 000	2 056 935,71	1,13
BIOMERIEUX	EUR	35 000	4 109 000,00	2,27
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	80 000	7 329 395,46	4,04
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	18 000	8 343 217,83	4,59
MEDTRONIC PLC	USD	35 000	2 602 366,99	1,44
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	25 000	5 070 000,00	2,80
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	55 000	2 588 300,00	1,43
TERUMO CORP	JPY	180 000	2 818 899,03	1,55
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			8 325 118,14	4,59
EVOTEC SE	EUR	235 000	1 692 940,00	0,93
ILLUMINA INC	USD	12 500	1 017 272,63	0,56
QIAGEN N.V.	EUR	31 597	1 291 843,35	0,71
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	12 500	4 323 062,16	2,39



Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
Produits pharmaceutiques			71 740 381,09	39,56
ABBVIE INC	USD	35 000	5 541 486,30	3,06
AGIOS PHARMACEUTICALS INC	USD	80 000	2 269 580,98	1,25
ASTELLAS PHARMA	JPY	100 000	837 100,73	0,46
ASTRAZENECA PLC	GBP	60 000	7 098 391,99	3,91
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	80 000	3 158 716,28	1,74
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	80 000	3 557 604,23	1,96
CRISPR THERAPEUTICS AG	USD	57 500	2 385 584,82	1,32
ELI LILLY & CO	USD	6 000	3 989 491,42	2,20
GSK PLC	GBP	150 000	2 437 441,91	1,34
HUTCHMED CHINA-ADR	USD	100 000	1 283 718,95	0,71
IPSEN	EUR	30 000	3 033 000,00	1,67
JOHNSON & JOHNSON	USD	25 000	3 257 276,90	1,80
MERCK & CO. INC.	USD	55 000	3 713 658,17	2,05
NIPPON SHINYAKU CO LTD	JPY	38 000	706 485,83	0,39
NOVARTIS AG-REG	CHF	75 000	7 716 151,74	4,25
NOVO-NORDISK A/S-SPONS ADR	USD	70 000	4 121 036,36	2,27
PFIZER INC	USD	170 000	3 514 916,30	1,94
ROCHE HOLDING AG-BR	CHF	3 400	1 000 256,75	0,55
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	15 000	4 146 518,89	2,29
SANOFI	EUR	31 000	2 548 510,00	1,41
SAREPTA THERAPEUTICS INC	USD	10 000	145 857,77	0,08
SCHRODINGER INC	USD	40 000	686 469,77	0,38
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	27 500	4 591 125,00	2,53
Services aux entreprises			4 630 786,20	2,55
MEDINCELL SA	EUR	276 630	4 630 786,20	2,55
Services financiers diversifiés			0,00	0,00
MIRATI THERAPEUTICS INC	USD	20 000	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Biotechnologie			0,00	0,00
SHS FLEXION THERAPEUT. ORD REG	USD	125 000	0,00	0,00
Produits pharmaceutiques			0,00	0,00
PACIRA PHARMA RTS 12.30.2021	USD	125 000	0,00	0,00
Total		•	180 316 004,52	99,43

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).



Inventaire des opérations à terme de devises

Valeur actuelle présentée au bilan Monta		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'	exposition (*)	i
Type d'opération	A atie	Deneif	Devises	s à recevoir (+)	Devis	es à livrer (-)
	Actif	Passif -	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



Inventaire des instruments financiers à terme

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle pré	Montant de l'exposition (*)	
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements Quantit Nomi	Quantité ou	Valeur actuelle pré	Montant de l'exposition (*)	
	Nominai	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou	Valeur actuelle pi	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $^(^*)$ Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	180 316 004,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 280 291,16
Autres passifs (-)	-252 344,97
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	181 343 950,71

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO BIO SANTE C	EUR	106 226,00000	1 069,13
Part BSO BIO SANTE I	EUR	498	136 092,91

